



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Librairie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Librairie

Dénomination nationale : SP6-Métiers de l'édition

Demande n° S3LP140007267

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : POUND (Pôle Métiers du Livre) St Cloud 92 ; l'INFL (institut national de formation de la librairie) Montreuil 93.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : L'institut national de formation de la librairie (INFL) a signé une convention le liant au syndicat de la librairie française (SLF)
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle spécialité *Librairie* du pôle *Métiers du livre* de Saint-Cloud est née en tant que telle en 2009. De 2006 à 2009, la librairie était une option de la licence professionnelle *Métiers de l'édition et ressources documentaires* (3 options : *Édition, Librairie, Bibliothèque*). De cette période, elle conserve un tronc commun d'enseignement académique avec les deux autres licences professionnelles (LP). Sa principale caractéristique, depuis 2006, est la formation en apprentissage, ce qui a nécessité une série de négociations avec les deux autres licences professionnelles pour coordonner les enseignements universitaires.

Le cursus comprend des enseignements académiques et professionnels regroupés sur deux jours par semaine. Le reste de la semaine, pendant huit mois, se passe en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage soutenu par la région. Il n'existe que trois licences professionnelles spécialité *Librairie* en France (Aix-en-Provence, Bordeaux, Mulhouse), liées à l'INFL pour le contenu des enseignements professionnels, dont le personnel n'intervient toutefois que pour l'enseignement professionnel du pôle *Métiers du livre* de Saint-Cloud.

Ce pôle offre trois niveaux professionnels : le DUT *Information-communication* option *Métiers du livre*, la LP *Librairie* et le Master professionnel *Information-communication* parcours *Métiers du livre*. Dans l'environnement de l'Ile-de-France, très riche en librairies, cette licence professionnelle bénéficie de l'apport académique de l'Université Paris 10 et de la composante professionnelle diversifiée de l'INFL avec le soutien du syndicat de la librairie française. Les métiers proposés aux étudiants sont ceux de vendeurs en librairie ou gestionnaires de rayon dans des librairies de toutes tailles et tous environnements.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité *Librairie*, somme toute assez récente (2006 pour l'option *Librairie* de la LP *Métiers de l'édition et ressources documentaires*, 2009 pour la LP à part entière) a bénéficié de toute l'attention de l'institut national de formation de la librairie, en coopération avec le SLF, puisqu'elle a choisi comme système de formation celui de l'apprentissage, système qui demande une très grande implication de l'encadrement professionnel. L'INFL s'est impliqué dans la définition des contenus professionnels, l'enseignement de ces modules, le tutorat des apprentis et l'encadrement des projets tuteurés et mémoires de fin d'étude.

Sur les 410 heures de cours de la licence, 190 concernent les enseignements universitaires, assurés par trois maîtres de conférences, un ATER, un PRAG, un professeur de lycée, un maître de langue et un lecteur. Cet enseignement est totalement axé sur la culture générale (science humaine, littérature, édition, art, culture de l'information et langue anglaise). Il constitue actuellement un tronc commun aux trois LP. Des réflexions communes aux composantes académique et professionnelle de la formation, il ressort que ces modules peuvent évoluer vers un renforcement de la culture générale, en les allégeant des aspects plus professionnalisants. L'enseignement professionnel qui comprend 220 heures de cours est assuré par 15 intervenants de l'INFL (de formations diverses : libraire, écrivain, éditeur, traducteur, journaliste, etc.), et sept professionnels dont un expert-comptable, un agent littéraire et deux consultants en création de librairie, 22 personnes en tout pour assurer l'enseignement, le tutorat des apprentis, l'encadrement des projets et mémoires. Le programme d'enseignement comprend un panorama le plus large possible des rayons des librairies, les aspects financiers, la comptabilité, les bilans et inventaires, la gestion de stock, l'animation des équipes, le droit du livre, ... Aucun aspect du commerce des livres, dans la conjoncture actuelle qui est celle de la concurrence avec le e-commerce, n'est oublié. Les enseignants professionnels évaluent leurs enseignements et participent au conseil de perfectionnement.

Le contrôle des connaissances des étudiants est continu pour tous les enseignements. Le responsable de la licence professionnelle, qui a eu la lourde tâche d'adapter la formation à l'apprentissage, travaille en liaison avec le responsable de l'INFL et le directeur de l'IUT. Il a également des contacts avec les responsables des licences pour lesquels des modules professionnalisants ont pu être créés. Des passerelles entre diverses licences et la licence professionnelle *Librairie* sont étudiés pour ouvrir des perspectives de formation à un métier aux étudiants. Toutefois, les places sont « chères ». Seuls quinze contrats d'apprentissage sont financés par la Région. Les postulants présentent un dossier et sont recrutés à l'issue d'un entretien oral, où ils doivent manifester un fort investissement dans la profession, et même se prévaloir d'un point de chute pour leur apprentissage. La plupart des postulants viennent de la formation de DUT des divers IUT *Information-communication* nationaux, ainsi que des BTS, mais déjà s'y glissent quelques diplômés en histoire, sociologie, philosophie. La plus grande ouverture à d'autres licences est à l'ordre du jour, avec l'adjonction de modules professionnalisants dans certaines licences, et l'ouverture de formations de rattrapage pour des candidats en réorientation.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les enquêtes effectuées entre 2006 et 2009 sont très insuffisantes pour tirer des conclusions. Il semble toutefois que la poursuite d'études n'était pas à l'ordre du jour. En revanche, entre 2009 et 2011, des enquêtes plus sérieuses ont montré une bonne insertion professionnelle (supérieure à 70 %), avec des délais de recherche d'emploi très réduits (moins d'un mois). Toutefois, le pourcentage d'étudiants en poursuite d'études est passé de 0 % à 28 %. Cette tendance va-t-elle se confirmer, ou n'est-elle que conjoncturelle ? Pour l'instant, le remplacement des employés en retraite est assuré dans les librairies. Malgré la concurrence d'internet, le soin apporté à la conduite et aux programmes de la formation, témoigne de la ténacité de la résistance de la profession, et de son désir de perdurer.

- Points forts :
 - Une formation en apprentissage, enrichie par un enseignement académique et professionnel axé sur le développement de la culture générale, les connaissances commerciales et technologiques.
 - La forte implication des professionnels dans la formation.
 - L'ouverture et la diversité du recrutement étudiant.
- Point faible :
 - La fragilité de l'insertion professionnelle en relation avec la nécessaire adaptation aux besoins économiques et en particulier, à la concurrence de l'e-commerce.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de s'interroger sur l'avenir des professions préparées et de leur adaptation aux nouveaux modes de distribution.

Des efforts pourraient également porter sur le peaufinage des modules de culture générale des enseignements académiques et professionnels (on pense à la culture proprement scientifique, par exemple l'histoire des sciences et de la vulgarisation scientifique, qui n'est pas très prisée en France et mériterait plus de place dans les cursus en général).

L'idée d'ouverture à d'autres formations pour le recrutement des étudiants mériterait d'être creusée, en recherchant l'excellence chez les candidats.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom TREMOLIERES François

Email francois.tremolieres@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	Pas de remarque particulière, l'appréciation étant globalement très favorable.
Points forts	Le projet pédagogique et le lien avec les professionnels sont fortement marqués, le rapport salue le pilotage de la formation et la politique de recrutement : on ne peut que remercier les rapporteurs de l'attention qu'ils ont portée à notre dossier.
Points faibles	Le seul point faible porte sur le marché de l'emploi (« la concurrence de l'e-commerce ») et non sur la formation elle-même. Nous pouvons faire valoir : <ul style="list-style-type: none"> - notre grande vigilance à maintenir des effectifs en adéquation avec l'offre d'emplois ; - la garantie de l'apprentissage et le bon taux d'insertion professionnelle ; - la part faite dans les enseignements aux nouvelles technologies. On peut noter que dans ce contexte d'emploi difficile, l'évolution de la profession, vers une exigence de plus en plus grande à l'embauche (1 ^{er} emploi), favorise probablement à terme dans la filière, au détriment du BP, la LP.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Sur le premier point : l'avenir des professions préparées et leur adaptation aux nouveaux modes de distribution, voir ci-dessus « point faible ». Notre réflexion se fait en lien étroit avec la profession, laquelle considère que la meilleure défense pour le libraire est de renforcer son rôle d'intermédiaire (l'e-commerce est la négation de la médiation) – et pour cela une formation académique solide (« le renforcement de la culture générale », note le rapport) est plus que jamais nécessaire. Aussi la difficulté du contexte renforce-t-elle plutôt, à nos yeux, la position de la LP dans la filière.

Pour une introduction à la culture scientifique : l'enseignement SHS tel qu'il est conçu (UE 3) contient une composante épistémologique (qu'est-ce que la science, le clivage science de l'homme / science de la nature, la question de la nature humaine avec une ouverture vers les neurosciences). Nous prenons bonne note du souhait des rapporteurs en ce sens.

Pour l'ouverture aux autres formations : ce sera le principal chantier de la rentrée 2014. Nous allons préciser nos critères de recrutement en direction des étudiants des filières générales. Nous avons fait une proposition de passerelle avec les UFR et nous tenons à disposition de notre université pour faire avancer ce projet. Là encore, nous exprimons notre plein accord avec les termes du rapport : « rechercher l'excellence chez les candidats ».

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Pas d'observations particulières.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

